

Lors de sa séance du 8 Février 2019, le conseil d'administration a :

- Débattu de la problématique posée par les déboutées du CADA et précisé sa position par une délibération votée à l'unanimité ;
- Validé les comptes de la résidence Ti Kérentrée de Pont l'Abbé et fixé le prix de la redevance pour les futurs locataires ;
- Reçu une information sur les budgets prévisionnels des SAS « A Toute Vapeur » et Kerbernez Restauration » ;
- Examiné et validé à l'unanimité le CPOM PA/PH pour 5 ans ainsi que les budgets des accueils de jour ;
- Adopté à l'unanimité le projet d'établissement du CHRS Le Jarlot pour la période 2018-2023 ;
- Fait le point sur les mandats de représentation de la Fondation Massé-Trévidy ;
- Passé en revue les décisions du conseil d'administration et du bureau en 2018 ;
- Fait le point sur le projet de réforme des statuts de la Fondation ;
- Validé le calendrier et le mode opératoire pour le recrutement du futur directeur général ;
- Evoqué la position de la Fondation dans le cadre du Grand Débat National.

Le conseil d'administration, à l'unanimité, a approuvé le relevé de décisions en vue de sa publication sur le site Internet de la Fondation.